

Informations

CONSEIL MUNICIPAL des Jeunes

de Pionnat



LE CMJ, de quoi s'agit-il ?

C'est une instance de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expression et de réflexion, où les jeunes élus peuvent faire des propositions et mener des actions concrètes.

Les jeunes, élus par leurs camarades des classes de CM1 à la 3ème, s'y réunissent pour **débattre** sur leurs idées et **réaliser ensemble des projets** au service de tous les jeunes de Pionnat, Cressat et Vigeville.

Les jeunes conseillères et conseillers municipaux sont élus pour **deux ans**.

Une campagne électorale sera relayée sur le site internet de la commune à partir de **projets qu'ils souhaitent réaliser**. Les **élections** auront lieu **en Mairie**.

Le CMJ est constitué de **10 conseillers de démocratie locale**.

Les **conseillères** et conseillers municipaux jeunes se réunissent :

- Une à deux fois par mois en réunion de travail, à la Mairie,
- Deux fois par mandat en séance plénière dans la salle du Conseil Municipal avec le Conseil adultes.

Dès la rentrée, tu pourras rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes. Réfléchis dès maintenant aux actions que tu souhaites mener.